Vignes et Forêts Actualités
Numéro 25 Trimestriel
Janvier 2012
ISSN : 1777-2893

CCGVM
Place H.Martin - 51160 AŸ
Tél. 0326 569 520 Fax 0326 569 528
Site : www.ccgvm.com courriel info@ccgvm.com

Collecte de mémoire

Réalisation et projet

L'année 2011 a été marquée par **le centenaire de la révolte des vignerons**. La collecte de mémoire effectuée par Aurélie Melin sur ce sujet fut associée à une recherche historique menée par Claire Desbois-Thibault. Leurs travaux se sont finalisés par une exposition et par la publication d'un hors-série de la Champagne Viticole. Cette exposition d'abord proposée à la Villa Bissinger sera itinérante jusqu'en septembre 2012. Elle sera notamment présentée au collège d'Aÿ à destination des élèves de 4ème du 12 au 24 mars, et au Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims du 5 mai au 24 juin où elle sera accessible à tous.

Depuis novembre 2011, une nouvelle collecte de mémoire a été lancée sur le thème des **loges de vignes** avec pour objectif un projet d'exposition initié par le PNR de la Montagne de Reims en partenariat avec la Villa Bissinger. L'exposition, mêlant photographies et témoignages, sera visible à compter de juin 2012 au PNR de la Montagne de Reims. Cette nouvelle collecte est l'occasion d'aborder des sujets tels que le travail viticole et ses évolutions depuis le début du XXème siècle, mais aussi la vie quotidienne et l'habitat, sur les territoires communs de la CCGVM et du Parc. Aussi, **si vous êtes propriétaire, ancien salarié viticole ou même simplement voisin d'une loge de vignes (même aujourd'hui disparue)... ou si vous avez simplement vécu et travaillé autour d'une loge, nous vous invitons à prendre contact avec Aurélie Melin au 03.26.56.36.80 ou par mail collectedememoire@ccgvm.com**

Loge de vignes à Ambonnay

Loge de vignes à Mutigny

Travaux à venir

Louvois : des travaux attendus depuis plusieurs années

La partie de la RD 9 qui traverse la commune de Louvois (rue Michel Le Tellier) ainsi qu'une partie de la RD 34 (Rue de Verzy jusqu'au carrefour des Dames de France) seront en travaux à partir de mi-février/début mars et devraient occasionner quelques **gênes dans le secteur pendant 12 mois**. L'essentiel des travaux portera sur la RD9, axe secondaire Reims/Epernay, qui voit passer plus de 3000 véhicules/jour dont de nombreux poids lourds qui évitent ainsi la descente de Monchenot. **La RD 9 a été entièrement repensée afin de renforcer la sécurité et de faciliter la mobilité des piétons,** tout en prenant en compte les aspects esthétiques. Ainsi, divers aménagements amèneront les véhicules à ralentir et les empêcheront de reprendre de la vitesse. Par ailleurs, un nouveau mobilier urbain sera installé, les fils (électricité et téléphone) seront enfouis et des aménagements paysagers viendront compléter l'ensemble.

Rue Michel Le Tellier

Comme à son habitude, la CCGVM en profitera pour refaire les différents réseaux (eau potable, eaux usées et eaux pluviales) dans ces deux secteurs pour un montant hors subventions de 514 000 € HT.

Aÿ : Une nouvelle piste d'athlétisme

C'est sur la base d'études approfondies que la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne prévoit de refaire entièrement la piste d'athlétisme (revêtement, équipements et éclairage). La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'ingénierie OSMOSE, spécialisé dans ce type d'ouvrage. Les travaux débuteront courant mars pour une durée estimée à 3 ou 4 mois.

Coût total hors subventions : 730 000 € HT.

Vous souhaitez faire la promotion de votre entreprise, contactez-nous au 03 26 56 95 20

Tirage : 6500 exemplaires - *Directeur de Publication :* Dominique LEVEQUE - *Responsable de la Commission Communication :* Jean-Marc BEGUIN

Imp. Alliance Partenaires Graphiques. L'abus d'alcool est dangereux. Consommez avec modération.

L'année qui vient de s'écouler fut particulièrement riche pour notre Communauté de Communes.

Avec l'adhésion des communes d'Ambonnay, Bisseuil, Louvois et Tours-sur-Marne, **la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne** a vu sa population augmenter de 25% pour atteindre le seuil de 15 000 habitants et devenir ainsi, **la première Communauté de Communes rurale du département de la Marne.** Si l'enjeu était de taille, j'ai constaté qu'élus et agents ont rapidement travaillé dans la même direction afin de réussir cette étape importante de la construction intercommunale et je tiens à les en remercier.

L'année 2012 débute, quant à elle, dans un contexte national et international difficile. Les regroupements intercommunaux qui comme le nôtre permettent une plus grande solidarité et fonctionnent sur la mise en commun de moyens et de projets garantissant une meilleure maîtrise budgétaire, devront plus que jamais répondre aux attentes des populations locales.

C'est dans ce sens que **la CCGVM poursuivra son action en 2012** dans les différents domaines où elle est compétente (développement économique, action sociale, aménagement de l'espace, diffusion culturelle, collecte sélective...) afin de vous apporter des services performants et de **rendre nos villages toujours plus dynamiques et accueillants au sein d'un même espace de solidarité** et je suis certain qu'il en sera de même pour Bouzy attendue pendant le courant de l'année.

Pour conclure, je tiens à vous présenter, au nom du conseil communautaire, tous nos vœux pour 2012. Que cette année qui s'annonce vous apporte joie, santé et réussite !

Dominique LEVEQUE
Président de la CCGVM

Collecte de mémoire

Fermeture de la déchetterie de Dizy

Déchetteries → p2
Entretien avec… → p2
Réformes de l'intercommunalité → p3
Collecte de mémoire → p4
Travaux à venir → p4

Rénovation de la piste d'athlétisme

la RD 9 bientôt en travaux

Les fêtes Henri IV 2012 se préparent

Réforme de l'intercommunalité : les élus mobilisés

Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne

Ambonnay • Avenay val d'or • Aÿ • Bisseuil • Champillon • Dizy • Fontaine-sur-aÿ • Germaine • Hautvillers • Louvois • Mareuil-sur-aÿ • Mutigny • Nanteuil-la-forêt • Saint-imoges • Tauxières-mutry • Tours-sur-marne

Déchetteries

La déchetterie de Dizy est momentanément fermée pour une durée indéterminée en raison d'un problème d'affaissement de la voirie. Nous invitons les usagers à se rendre sur les **déchetteries d'Aÿ et de Mareuil/Aÿ** dont vous trouverez les horaires élargis ci-après. Les horaires de la **déchetterie de Tours/Marne** sont inchangés.

HORAIRES d'OUVERTURE EXCEPTIONNELS des DECHETTERIES de la CCGVM

Jours/Communes	AŸ	MAREUIL/AŸ	TOURS/MARNE
Lundi	Fermée Fermée	8h00-12h00 15h00-18h00	Fermée Fermée
Mardi	8h00-12h00 14h00-17h00	8h00-12h00 15h00-18h00	9h00-12h00 Fermée
Mercredi	8h00-12h00 14h00-17h00	8h00-12h00 15h00-18h00	Fermée 14h00-18h00
Jeudi	8h00-12h00 14h00-17h00	8h00-12h00 15h00-18h00	9h00-12h00 Fermée
Vendredi	8h00-12h00 14h00-17h00	8h00-12h00 15h00-18h00	Fermée 14h00-18h00
Samedi	8h00-12h00 14h00-17h00	8h00-12h00 15h00-18h00	9h00-12h00 14h00-17h00

Les nouveaux calendriers de collecte sont téléchargeables en format PDF directement sur le site Internet www.ccgvm.com

Entretien avec Pol OLORY

Parade des Fêtes Henri IV
Pol OLORY - Metteur en scène
Atelier de la Grande Parade (Anciens Pressoirs Pommery)
1, rue des Mureaux - 51160 Aÿ
Courriel : cellulecdi@orange.fr - Tél. 06 83 66 02 77
Site Internet : www.parade-henri4.org
Facebook : www.facebook.com/groups/paradehenriIV

VFA : Pol Olory bonjour, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

PO : Je suis plasticien, scénographe, accessoiriste... bref, un artiste pluridisciplinaire. Je gère un lieu de création : le Labouheyratoire en région Aquitaine. J'y organise des résidences d'artistes et je dirige ma compagnie : le Commissariat Démocratique aux Images. J'ai commencé à travailler pour les fêtes Henri IV en 2004 en tant que costumier, puis scénographe et depuis 2008, j'occupe la fonction de metteur en scène.

VFA : Que nous préparez-vous pour l'édition 2012?

PO : Cette année, je pense associer les orientations majeures qui nous ont guidés en 2008 et 2010 : récupération, recyclage et légèreté... à une thématique nouvelle : la Renaissance et les réjouissances qui s'y rattachent. Nous proposerons prochainement des ateliers d'écriture, ouvert à tous, autour des mots-clés : **Renaissance et réjouissances.** Ce travail à la portée de tous devrait nous permettre d'évoquer les personnages célèbres, la mythologie, les chants de cette période et bien d'autres thèmes encore.
L'idée est d'être dans l'évocation et non dans la reproduction. Ainsi, nous créerons des « rencontres » entre les matériaux contemporains et les formes de l'époque en détournant par exemple, la mode vestimentaire de la Renaissance.

VFA : Envisagez-vous un partenariat avec d'autres communes de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne ?

PO : Absolument, j'ai déjà pris contact avec quelques municipalités et je souhaiterais donner une impulsion nouvelle à ce partenariat. Il me semble essentiel que l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes bénéficie de l'apport que constitue d'un point de vue humain et culturel, la mise en place de l'atelier de la grande parade et la procession qui en découle.

Réforme de l'intercommunalité : les élus mobilisés

La loi du 16 décembre 2010 avait l'ambition de réformer les collectivités territoriales en simplifiant le paysage institutionnel administratif local français. Un des volets de cette loi concerne plus spécifiquement l'intercommunalité à travers l'élaboration, sous l'égide des Préfets, de Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale (SDCI). Ils sont assistés dans ce travail par des Commissions Départementales de Coopération Intercommunale (CDCI) constituées de maires ou conseillers municipaux et de représentants d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), des Conseils généraux, des Conseils régionaux, des syndicats mixtes et des syndicats de communes. Leur rôle est d'amender le projet de schéma départemental proposé par le Préfet à chaque étape. Elles ont la possibilité d'être force de proposition quant au découpage des nouveaux périmètres. L'avis de la CDCI sur le SDCI s'impose au Préfet lorsque les amendements sont votés à la majorité qualifiée, s'il respecte les principes précisés par la loi. C'est ainsi que M. Michel GUILLOT, Préfet de la Marne a présenté un projet de nouveau Schéma pour le Département, le 22 avril dernier. Celui-ci répondait aux objectifs prévus par la loi notamment en supprimant les enclaves et discontinuités territoriales ainsi qu'en supprimant les EPCI regroupant moins de 5 000 habitants.

Concernant le territoire de la Grande Vallée de la Marne, ce projet entendait faire adhérer la commune de Bouzy à la CCGVM. Il prévoyait également qu'elle s'associe à la Communauté de Communes d'Epernay Pays de Champagne pour créer une communauté d'agglomération.

Autant l'intégration de Bouzy semblait incontournable au regard de la loi, autant il a semblé prématuré de s'engager dans une communauté d'agglomération sans qu'une réflexion préalable ne soit menée par les deux entités quant aux différences sur la fiscalité, les compétences de chaque collectivité ainsi que sur le mode de gouvernance à mettre en place.

Ainsi, le Conseil de Communauté de la CCGVM a-t-il délibéré le 29 juin dernier afin d'alerter la CDCI de son opposition dans l'immédiat au projet de fusion de la CCEPC et de la CCGVM. Le texte de cette délibération a d'ailleurs été repris par chaque conseil municipal de la CCGVM pour lui donner plus de poids.

Dans un second temps, Laurent Madeline, Président de la CCEPC, Franck Leroy, Maire d'Epernay et Dominique Lévêque, Président de la CCGVM, ont rédigé un amendement commun au projet de SDCI. Celui-ci précise que les collectivités concernées par la constitution d'une communauté d'agglomération autour d'Epernay n'y sont pas opposées, mais que tout projet d'évolution en matière d'intercommunalité doit s'effectuer dans le cadre d'une démarche volontaire. Aussi, se sont-elles engagées à étudier la faisabilité de ce projet et à exprimer leur décision de poursuivre ou non dans cette voie avant le 31 décembre 2015. En attendant, elles vont continuer de travailler ensemble sur des projets comme la politique touristique, la création d'un espace muséographique consacré au Champagne, l'extension du réseau de transport collectif ainsi qu'à la demande...

Le 2 décembre, la CDCI a donné un avis favorable à l'amendement déposé. La Commission a finalisé ce dossier en votant le 15 décembre à 76 % pour le nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Le moment venu, les élus des deux Communautés auront leur destin en main et pourront décider en toute connaissance de cause, résultat dont nous ne pouvons que nous féliciter.

Projet de Schéma de Cohérence Territoriale

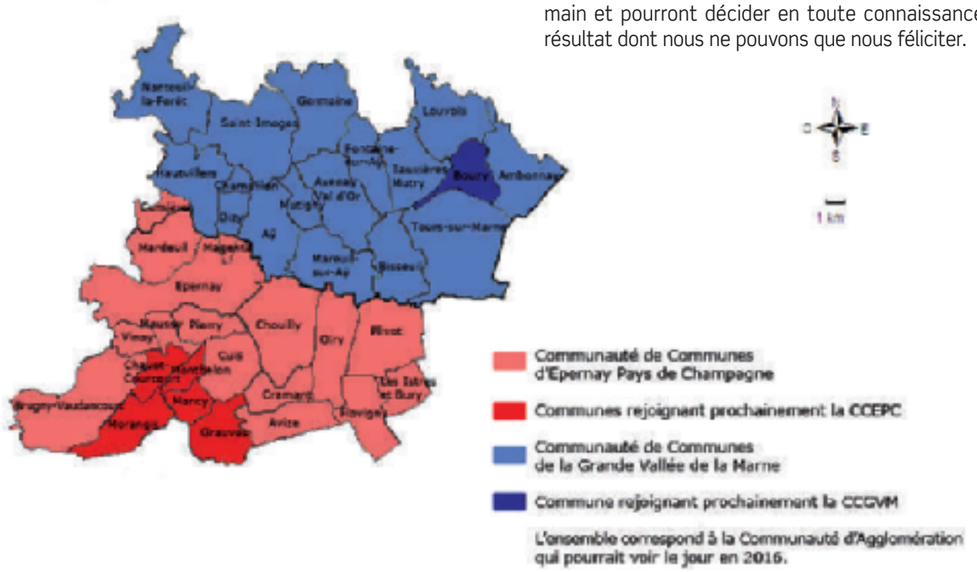

© Maniere Mazocky architecture